

# Les émigrés peuvent aussi avoir une retraite en dinars

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4629 - Ven. 16 - Sam. 17 novembre 2018 - Prix : 10 DA

Pour identifier les domaines de coopération  
**Rencontre algéro-française les 27 et 28 novembre à Tizi Ouzou**

Page 4

Grandes surfaces commerciales

## A quand une véritable maîtrise des prix ?

Page 2

**La vie d'un journaliste contre la paix au Yémen**

Par Mohamed Habili

Mis en demeure implicitement par leurs alliés occidentaux de choisir entre mettre fin à guerre au Yémen, quitte pour cela à la perdre, ou sacrifier le prince héritier qu'ils se sont déjà donné, comme il fallait s'y attendre les Saoudiens n'ont pas trop tardé à faire leur choix. Ils ont préféré arrêter l'offensive sur Hodeïda quelque deux semaines avant la date limite imposée pour ce faire par les Américains et les Britanniques plutôt que de voir ces derniers se convertir entièrement à l'opinion turque sur l'affaire Khashoggi. A aucun moment, ce marché ne leur a été spécifié clairement, et pour cause. Mais les déclarations des uns et des autres, en particulier ceux du secrétaire d'Etat Mike Pompeo, n'ont pas moins été étudiées de façon à sonner à leurs oreilles comme des ordres. Pour bien leur montrer qu'ils sont déterminés à faire en sorte que les armes se taisent au Yémen, condition première pour le retour aux négociations, les Américains ont tout simplement mis fin à l'approvisionnement en vol des avions de la coalition arabe. Ce qui revenait à clouer au sol ces avions, bien que les Saoudiens aient prétendu que c'est à leur demande que les Américains ont arrêté de leur fournir cette aide logistique, eux-mêmes ayant désormais les moyens de la pallier. Les Américains les ont laissés dire, l'essentiel pour eux étant que les Saoudiens obtempèrent. Voilà qui est fait, l'offensive sur Hodeïda étant maintenant stoppée.

Suite en page 3

Marché des fruits et légumes

# Une hausse des prix spectaculaire



PH. E. SORAVAJA

La mercuriale a connu, ces derniers jours, une hausse fulgurante. Tomate, carotte, pomme de terre, courgette, orange, mandarine... ont tous vu leur coût flamber. Toujours inaccessibles, les prix des fruits et légumes n'ont pas bougé d'un iota, ils sont toujours hors de portée.

Lire page 2

Le phénomène prend de l'ampleur en Algérie  
**700 000 lunettes contrefaites saisies en une année**

Page 3

Concours de la meilleure pièce théâtrale à Tizi-Ouzou  
**Une dizaine de productions en compétition**

Page 13

Marché des fruits et légumes

# Une hausse des prix spectaculaire

■ La mercuriale a connu, ces derniers jours, une hausse fulgurante. Tomate, carotte, pomme de terre, courgette, orange, mandarine... ont tous vu leur coût flamber. Toujours inaccessibles, les prix des fruits et légumes n'ont pas bougé d'un iota, ils sont toujours hors de portée.

Par Meriem Benchaouia

Sans répit pour la bourse des faibles revenus, les coûts des principaux produits de large consommation restent élevés et le maintien de cette hausse s'explique difficilement. Les arguments avancés par les vendeurs sont les prix élevés à l'achat chez les grossistes en cette période de l'année. Pour les commerçants, la seule et unique raison c'est la météo. La loi de l'offre et la demande fait le reste. Au final, c'est le consommateur, confronté à cette hausse, qui doit gérer afin de ne pas trop esquinter sa bourse. En dépit des plans échafaudés par les pouvoirs publics pour contrecarrer cette flambée, la hausse vertigineuse, particulièrement des produits agricoles, est toujours là. Tout un arsenal d'outils pour prévenir ces fluctuations des prix et pourtant ils continuent de

jouer au yoyo. Les tarifs des produits agricoles affichés sur les étals hier donnent froid dans le dos et face à cette situation les consommateurs n'ont de cesse de se plaindre, mais en dépit de cela, ils achètent. «On n'a pas le choix», nous a confié un père de famille. Une tournée à travers les marchés renseigne suffisamment sur l'état d'esprit des consommateurs. Sans surprise, les Algériens sont réellement inquiets, voire désespérés. Les prix sont vraiment hors de portée de la bourse moyenne. Pour de nombreux consommateurs, cette spéculation est due au manque de régulation du marché. Ils demandent à l'État de prendre ses responsabilités pour permettre aux ménages de survivre. De nombreux chalandes rencontrés ont exprimé leur mécontentement à l'égard de ces prix, expliquant ce fait par la spéculation et le monopole exercés par certains détaillants en

l'absence d'un contrôle et d'un suivi des marchés de gros et des chambres froides, notamment. Ainsi, la pomme de terre a été cédée hier jusqu'à 100 DA le kilo dans la majorité des marchés, et rares étaient les marchands qui la proposaient à 70 ou 90 DA. Ce tubercule, réputé comme légume des pauvres, est désormais inaccessible pour les petites bourses. Quant à la tomate, elle ne descend pas sous la barre des 180 DA/kg et la laitue est cédée à 110 DA. Les navets et la carotte sont vendus entre 90 et 100 DA/kg. La même fourchette des prix est maintenue du côté des marchands ambulants. Leurs prix ne diffèrent pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés. Le citron, dont le prix est maintenu entre 450 et 500 DA/kg, est devenu ainsi un produit de luxe. L'oignon, incontournable légume pour les ménagères, est proposé à 80 DA/kg.



Ph/E. Soraya/J. A.

Les haricots verts à 180 DA, les poivrons entre 140 et 160 DA et les courgettes à 170 DA. Pour ce qui est des fruits de saison, il faut dire que cette année le marché enregistre une large disponibilité mais les prix restent élevés

et hors de portée pour la majorité des ménages. Ainsi, la banane est cédée entre 650 et 700 DA le kg, les oranges entre 220 DA et 250 DA, les mandarines entre 200 DA et 270 DA, les pommes à 200 DA. M. B.

Grandes surfaces commerciales

## A quand une véritable maîtrise des prix ?

Le ministère du Commerce est en train de «mettre en place les mécanismes» devant renforcer le circuit actuel du commerce des grandes surfaces des produits de base non subventionnés, et ce, en vue d'une meilleure maîtrise et de transparence des prix. C'est ce qu'a déclaré le premier responsable du secteur, Saïd Djellab.

A ce titre, durant la séance plénière du Conseil de la nation tenue avant-hier et consacrée aux questions orales, le ministre du Commerce a en effet indiqué que son secteur «s'attelle à mettre en place les mécanismes de la grande distribution des produits de base à travers le territoire national». Et de préciser, à ce sujet, que «les produits subventionnés ne sont pas concernés par cette mesure, étant disponibles à des prix maîtrisés».

C'est une déclaration qui vient conforter celle faite en septembre dernier, où depuis la wilaya de Bordj Bou-Arréridj Saïd Djellab avait fait part de l'intention de son département de «présenter un projet pour encourager la grande distribution et la création de centrales d'achat», d'une part, en vue d'«organiser les marchés» et, d'autre part, pour encourager la production locale à travers «la transformation, l'exportation et la distribution des produits sur le marché national». Ce n'est pas la première fois que le département du Commerce envisage cette option, et pour cause, depuis 2015, Ahmed Saci alors premier responsable du secteur, en avait fait l'annonce, estimant que la multiplication du circuit des grandes surfaces est «une des solutions efficaces» pour lutter

contre l'informel et les transactions illicites. Il s'était avancé alors que «l'Algérie pourrait abriter jusqu'à trois cents grandes surfaces commerciales», soulignant que cette forme d'organisation du commerce contribuera à la «réduction des transactions commerciales illicites, l'amélioration de la qualité des produits et la maîtrise des prix des produits alimentaires». Depuis, certes une dynamique évidente est apparue à travers certaines enseignes d'hypermarchés, de centres commerciaux et de superettes surtout réparties dans les grandes villes du pays, il reste que cette activité commerciale ne connaît pas l'essor qui lui revient, dans la mesure où actuellement seuls douze hypermarchés et 244 supermarchés existent en Algérie pour une population de 40 millions d'habi-

tants. Faisant que le projet tel qu'annoncé par Saïd Djellab viendra encourager l'investissement dans ce créneau en vue de réguler le marché, créer de l'emploi, booster la production nationale et sa consommation.

Effectivement, symbole de la consommation de masse et en raison de la conjoncture économique actuelle, la grande distribution traduite par des hypermarchés, supermarchés et superettes comme modèles d'achat et de consommation, demeure à juste titre un outil au service de l'économie qui impose de mobiliser une approche multidisciplinaire, de disposer d'une loi sur l'urbanisme commercial, de mettre en place une centrale d'achats pour les hypermarchés, des plateformes et des bases logistiques régionales et de moderniser les circuits de distri-

bution existants.

Ceci étant, sachant que les prix, notamment des produits hors subventions, étant fixés par le libre jeu de l'offre et de la demande, un circuit de grandes surfaces organisé impactera sur les coûts de revient des produits et par ricochet sur les prix de vente. De plus, ces circuits venus en faveur de la production nationale, seront, d'une part, une assurance pour les producteurs de planifier leurs niveaux de production et surtout sauront échapper à la facturation de leurs produits. Chose qui réduira intensément le phénomène de non facturation. Ceci, outre de contribuer à l'amélioration de la qualité des produits locaux et de permettre la traçabilité des dits produits.

Lynda Naili

Air Algérie/En dépit de la grève

## Tous les avions soumis au contrôle technique avant décollage

Le conseiller du directeur général d'Air Algérie, Mohamed Charef, a affirmé, jeudi à Alger, que tous les avions étaient soumis au contrôle technique avant leur décollage en dépit de la grève des techniciens de maintenance, appelant les grévistes à faire preuve de «sagesse» et à reprendre leur travail dans l'attente de parvenir à un accord sur les revendications soulevées. «Aucun avion n'est autorisé à décoller sans subir des contrôles techniques et sans finaliser toutes les procédures administratives», a déclaré M. Charef, lors d'une conférence de presse consacrée au thème de la grève des techniciens de mainte-

nance des avions de la compagnie aérienne Air Algérie, entamé dans la nuit de dimanche à lundi, soulignant que l'administration de la compagnie est actuellement en dialogue avec les employés non grévistes. «Les avions sont contrôlés par les techniciens et ingénieurs qui ont refusé de répondre à l'appel de cette grève», a-t-il ajouté. M. Charef, ancien pilote à Air Algérie, a précisé qu'«il n'y a rien à craindre pour la sécurité des voyageurs» puisque le commandant de bord est «le premier à refuser le décollage de l'avion s'il n'a pas confirmé que ce dernier ait été soumis aux opérations de maintenance et de contrôle

nécessaires de manière à ne pas risquer sa vie et celle des voyageurs». Le même responsable a mis l'accent sur la qualité du contrôle technique et de maintenance prodigué par les techniciens et ingénieurs d'Air Algérie, ajoutant que «ces contrôles sont conformes aux normes et règles de sécurité en vigueur à l'échelle mondiale». Concernant la grève, le même responsable a estimé qu'elle était «illégale» et «inopinée», d'autant que les intéressés «ont refusé, sans aucun préavis, de reprendre leur travail en dépit des appels lancés par l'administration pour qu'ils rejoignent leurs postes de travail», ce qui a exigé, a-t-il expliqué, «la suspen-

sion, à titre conservatoire, de treize employés grévistes». «La situation financière de la compagnie ne permet pas de procéder à une révision de la grille des salaires», a relevé le même responsable, soulignant que la compagnie «ne peut satisfaire, suite à chaque grève, cette revendication d'augmentation des salaires». Pour ce qui est des revendications des grévistes, M. Boulaouad a fait savoir que l'administration se réunissait chaque semaine avec les travailleurs pour examiner les problèmes soulevés. Cependant, a-t-il ajouté, le Sntma «refuse depuis près de quatre mois d'assister à ces réunions sous prétext-

te qu'elle n'est pas habilitée à aborder la question des salaires». Evoquant la grille des salaires et les primes des techniciens de maintenance, M. Boulaouad a soutenu que les ingénieurs et les techniciens percevaient un salaire allant de 150 000 à 250 000 DA/mois, faisant remarquer qu'un technicien de maintenance débutant à Air Algérie percevait 65 000 DA pour a t t e i n d r e 90 000 DA après une année et 150 000 DA après trois années de son installation suite à une formation spécialisée et après l'obtention des primes de poste.

Y. B.

Adoption du projet de loi de finances 2019

# Les émigrés peuvent aussi avoir une retraite en dinars

■ Désormais, les émigrés exerçant à l'étranger une activité professionnelle, aussi bien ceux soumis au système des salariés que ceux qui travaillent pour leur propre compte, pourront s'affilier au système national des retraites en contrepartie de versement de cotisations en devise.

Par Thinhinene Khouchi

Lors de l'adoption à la majorité du projet de loi de finances 2019, l'APN a adopté un amendement qui accorde aux membres de la communauté algérienne résidant à l'étranger et ceux qui exercent une activité professionnelle, aussi bien ceux soumis au système des salariés que ceux qui travaillent pour leur propre compte, la possibilité de s'affilier au système national des retraites, à travers le versement d'une cotisation en devise en contrepartie de droits de retraite en dinar algérien. Selon le rapport complémentaire de la Commission des finances et du budget, l'amendement, nouvel article 47 bis, permettra de contribuer au financement du système de retraite nationale qui est un système important pour la solidarité entre générations et d'obtenir, en contrepartie, des droits de retraite dans leur pays. Par ailleurs, l'APN a adopté un autre amendement, nouvel article 50 bis, proposé par la commission, consistant à consacrer 1% du revenu des taxes sur les pneus utilisés en Algérie au profit du Fonds national de l'environnement et du littoral pour encourager les opérations de recyclage de ce type de déchets. Cet amendement vise «la promotion de l'utilisation des pneus dans l'industrie à travers le développement du tri et de la récupération ainsi que l'établissement de nouvelles activités économiques, notamment le recyclage afin de réduire l'impact négatif de ce type de déchets». A rappeler que le montant de cette taxe est fixé à 450 DA par pneu destiné



Ph. S. Soraya/J. A.

aux véhicules légers, et à 750 DA par pneu destiné aux véhicules lourds. Quant à l'affectation des revenus de cette taxe, 35% sont affectés au profit des communes, 34% au profit du budget de l'Etat, 30% pour le Fonds spécial de solidarité nationale et 1% pour la Caisse nationale de l'environnement. L'Assemblée a adopté également un amendement portant reformulation de l'article 35 du projet de loi, relatif au gel, suspension ou interdiction du droit de disposer du foncier avant de fournir des explications sur leur contenu. Sur les 21 amendements proposés par les députés dans le cadre du PLF 2019, le Conseil en a adopté

trois. Les amendements restants ont été refusés ou retirés volontairement par leurs auteurs. Les propositions d'amendements ayant été rejetées concernent principalement la taxe sur la fortune pour les propriétaires de plus de 50 millions DA, la réduction des taxes douanières de 6 à 3, la diversification des normes de distribution de la taxe sur l'activité professionnelle et sur les collectivités locales ainsi que l'exonération de la production du sirop de glucose de la taxe sur la valeur ajoutée, outre l'augmentation du revenu d'éligibilité au logement social locatif de 24 000 DA à 36 000 DA. L'Assemblée a rejeté également

les propositions d'amendements concernant l'annulation de la cessibilité des logements sociaux par leurs bénéficiaires, ainsi que l'annulation de l'article de la loi de finances 2016 portant ouverture du capital des entreprises publiques à travers le partenariat, l'annulation de la contribution des collectivités locales disposant d'un excédent de revenus dans la solidarité. Les amendements de la commission ont porté sur la suppression de l'article 4 du projet relatif à la finalisation de la liste prévue par l'article 169 de la loi sur les impôts directs et taxes similaires par les frais liés à la promotion de certains produits (marchandises et services) avec un taux de 2,5% du chiffre d'affaires, vu que cette disposition exige une étude préalable à son application sur le terrain. La commission a introduit également dans son rapport préliminaire un nouvel article, 32 bis, qui stipule l'amendement des dispositions de l'article 238 bis de la loi 1979 portant code des douanes modifié et complété, et ce, en augmentant les redevances sur toute déclaration informatisée pour tous les systèmes douaniers à l'importation à 1 000 DA au lieu de 200 DA, et en augmentant les redevances sur l'utilisation des systèmes de gestion informatique relevant des douanes à 10 DA par minute au lieu de 5 DA, avec la distribution de 30% de ces redevances au profit du budget de l'Etat et à hauteur de 70% au profit du Fonds spécial d'exploitation du système informatique de l'administration douanière.

T. K.

Le phénomène prend de l'ampleur en Algérie

## 700 000 lunettes contrefaites saisies en une année

Les lunettes n'échappent pas à la contrefaçon avec des dangers plus importants pouvant aller jusqu'à occasionner la perte de la vue. Plus de 700 000 lunettes de contrefaçon ont été saisies en 2017 à l'échelle nationale, selon les services de douanes. Ces derniers viennent de révéler un autre danger, cette fois pour la vue elle-même. Les lunettes contrefaites, de mauvaise qualité, conduisent à des lésions pouvant aussi occasionner la perte de la vue. Elles entraînent des dommages importants au niveau de la vue, dont les plus graves sont des allergies et une sécheresse oculaire qui deviennent un handicap permanent pour les porteurs. Les lunettes de soleil, plus particulièrement bas de gamme, sont légion. Nombreux sont ceux qui, attirés par un prix raisonnable, tombent dans le piège. En l'ab-

sence d'une traçabilité sur ces produits, les commerçants achètent une grande quantité sans facturation, ce qui ne permet pas aux services de sécurité et à l'appareil judiciaire de faire leur travail de recherche et d'investigation.

Il est à souligner que les chiffres avancés donnent seulement une idée de la réalité sans toutefois refléter l'ampleur du phénomène. Car plusieurs produits contrefaits peuvent circuler sur le marché sans que les services de douanes ne mettent la main dessus. Et cela, faute de demande d'intervention de la part des opérateurs économiques.

La direction générale des Douanes algériennes souligne que sur un total de 11 millions de saisies de lunettes contrefaites durant la période comprise entre 2007 et 2017, il a été recensé

plus de 700 000 articles interceptés en 2017 contre plus de 600 000 en 2016. En 2013, plus d'un million d'articles ont été saisis et autant en 2014, déclare le chef de bureau chargé de la lutte contre la contrefaçon aux Douanes algériennes, Kamel Kadi, en marge de la 12<sup>e</sup> édition du Salon international de l'optique et de la lunetterie d'Alger (Siol) qui se tient du 15 au 17 novembre à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de la restauration (ESHR) d'Ain Bénian (Alger), en présence d'une trentaine d'exposants. Le représentant de l'institution douanière précise que c'est le port d'Alger qui vient en tête en matière d'introduction de ce type de produits, suivi de ceux de Skikda et Béjaïa, soulignant que certains importateurs recourent à des méthodes pouvant déjouer la vigilance des douaniers. «Il faut

savoir que nous intervenons à la demande des propriétaires de la marque, objet de contrefaçon, par souci de protéger leurs droits de propriété intellectuelle», a-t-il expliqué, ajoutant que les services douaniers peuvent intervenir d'eux-mêmes en cas de soupçons sur le produit pour alerter le détenteur de la marque déposée et protégée.

Par ailleurs, la 12<sup>e</sup> édition du Salon de l'optique et de la lunetterie d'Alger ambitionne de «répondre aux exigences des professionnels du monde de la santé et de la lunetterie en particulier, notamment en matière de formation», explique son organisateur, Rachid Hesses, directeur de RH International communication.

Il est à noter que la contrefaçon ne touche pas un produit précis. Cafés, pâtes alimentaires, margarine, eau de fleur d'oran-

LA QUESTION DU JOUR

### La vie d'un journaliste contre la paix au Yémen

Suite de la page une

Cela fait déjà des mois que l'ONU et les organisations humanitaires présentes sur le terrain avertissent sur la pire crise humanitaire de ces dernières années, photos et vidéos insoutenables d'enfants yéménites affamés à l'appui, ce qu'on n'a pas vu dans la guerre en Syrie, pourtant la pire de toutes, sans que les grandes puissances ne se décident à y mettre le holà. Et puis voilà qu'un journaliste de renom est assassiné, et qu'il est devenu impératif pour tout le monde, non pas que toute la lumière soit faite sur ce crime, mais qu'il soit mis fin au massacre au Yémen. En entrant dans le consulat de son pays à Istanbul, en quête d'un document administratif lui permettant de convoler en justes noces avec sa promise, Jamal Khashoggi, qui pourtant appréhendait des choses, évidemment ne pouvait pas savoir qu'il s'offrait de ce pas en victime expiatoire sur l'autel du retour de la paix au Yémen. Il militait de son vivant pour que cette paix adienne. Sa mort dans des circonstances glaçantes y aura réussi quant à elle. Pour ceux qui ont donné l'ordre de la lui infliger, aujourd'hui tout vaut mieux que d'en être tenus pour responsables. Le régime saoudien n'a d'autre choix aujourd'hui que de se dépêtrer du marécage yéménite sans demander son reste. Et encore, il n'est même pas sûr qu'avec ça il obtienne l'absolution complète. Il faudrait pour cela amadouer un homme particulièrement écœuré : le président turc Recep Tayyip Erdogan, qui tient là une occasion unique de renverser à son profit le leadership saoudien dans le monde sunnite. Bien des gens ont cru qu'il suffirait d'une contribution généreuse de l'Arabie saoudite au bénéfice d'une économie turque en difficulté pour le faire revenir à de meilleurs sentiments. Force est aujourd'hui de voir que ses ambitions politiques ne sont pas du genre à se laisser restreindre par des voies financières. Ce n'est pas l'argent que cherche Erdogan, mais la gloire, le leadership.

M. H.

ger, miel, tabacs, détergents, produits cosmétiques, shampoings et parfums. Sur le marché algérien on commercialise les copies de tout ce qui se vend et s'achète. La contrefaçon est un véritable fléau, le préjudice économique reste immense et les conséquences pratiques peuvent s'avérer dramatiques sur la santé et la sécurité des consommateurs.

Louiza Ait Ramdane

Pour identifier les domaines de coopération

# Rencontre algéro-française les 27 et 28 novembre à Tizi Ouzou

■ La maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou abritera les 27 et 28 novembre courant une rencontre algéro-française dans le cadre de la coopération industrielle et technologique qui regroupera des opérateurs économiques de la wilaya de Tizi-Ouzou et leurs homologues français.

Par Hamid Messir

**A**u programme, des conférences thématiques et des ateliers. Le directeur local de l'industrie et des mines, Moul



Jean-Louis Levet,  
chargé de la coopération  
économique algéro-française

Hamitouche, présentera une communication sur les perspectives de la rencontre, le haut responsable chargé de la coopération économique algéro-française, Jean Louis Levet, développe

ra les domaines susceptibles d'être retenus pour la coopération industrielle et technologique, quant aux jumelages entre les communes des deux rives, il sera présenté par le vice-

président de l'Assemblée populaire communale de Tizi-Ouzou, Saadi Hadibi. Le recteur de l'université, Ahmed Tessa, abordera la coopération scientifique et académique entre l'université

PH.D. R. Mouloud-Mammeri et les universités et centres de recherches français et le directeur local de la formation professionnelle, Rachid Louhi, expliquera l'apport de la formation dans le développement territorial. Le représentant de «Touiza Solidarité» témoignera sur l'expérience de leur association au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, alors qu'un responsable de la Chambre de commerce et d'industrie du Djurdjura interviendra pour présenter le potentiel qu'offre le tissu industriel et commercial de la région. Dans l'après-midi du premier jour de la rencontre, quatre ateliers travailleront autour des thèmes «Entreprises-Partenariat industriel», «La formation professionnelle au service du développement des territoires», «Collectivités territoriales-coopération décentralisée» et «Universités-Incubateur». Ils seront animés par des spécialistes des deux parties et concluront avec des recommandations qui constitueront la feuille de route de la coopération recherchée à travers la rencontre. H. M.

Plantation d'un million de palmiers dattiers à Ouargla

## Objectif : produire plus de 100 000 tonnes/an

**U**n projet de plantation d'un million de palmiers dattiers a été retenu dans la wilaya de Ouargla, en vue d'accroître les capacités locales de production de dattes de plus de 100 000 tonnes/an supplémentaires à l'horizon 2027. Ciblant une superficie totale de 8 000 hectares à travers différentes communes de la wilaya, ce projet, nécessitant un financement global de trois milliards DA, est considéré comme un véritable défi qui fait partie des efforts consentis pour donner un nouvel essor à la filière dattes en Algérie, tout en contribuant à la création de richesse et d'emplois au titre de la compétitivité de l'économie nationale hors hydrocarbures, a affirmé à l'APS le président de la Chambre locale d'agriculture, Okba Choukri Bouziani. Une large action de sensibilisation a été lancée avec le concours de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Ouargla et le Commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes (CDARS), pour impliquer tous les acteurs concernés, les agriculteurs, les communes et les divers établissements financiers et bancaires, dans la réalisation de ce projet prometteur, a-t-il souligné. Quelque 150 000 palmiers dattiers de variétés Deglet-Nour, Ghars et Tafzouine, ont d'ores et déjà été mis en terre, depuis mars dernier à ce jour, à travers certains périmètres agricoles, tels que «Ahmed Drina» (commune de Hassi Benbdallah) et Gassi-Touil (Hassi-Messaoud), a-t-il ajouté. Classée parmi les premières wilayas productrices de

dattes, en quantité et en qualité, la wilaya de Ouargla dispose d'une richesse phœnicicole qui dépasse les 2,6 millions de palmiers dattiers, dont 2 184 011 palmiers productifs, éparpillés sur une superficie de 24 140 hectares, avec une production moyenne annuelle oscillant entre 1,3 et 1,4 million de quintaux de dattes, selon le même responsable. La variété Deglet Nour (datte fine) est produite par 1 432 815 palmiers implantés sur 13 063 ha, alors que les autres variétés principales, à savoir Ghars (dattes molles) et Degla-Beida (dattes sèches), sont produites grâce à un total de 1 183 612 palmiers sur 11 077 ha, a-t-il détaillé. **La phœniciculture, activité la plus pratiquée encore par la population** Selon M. Bouziani, cet important potentiel économique qui reste encore l'activité

agricole la plus pratiquée par la population locale, n'a pas encore trouvé sa bonne place comme un produit phare susceptible d'approvisionner continuellement le marché national et de s'imposer devant la forte concurrence à l'étranger, estimant, dans ce sillage, que le nouveau poste frontalière terrestre algéro-mauritanien devrait donner un «nouveau souffle» à l'exportation de dattes algériennes vers l'Afrique profonde. Les pouvoirs publics accordent un intérêt particulier à cette filière stratégique, prenant de nombreuses mesures incitatives en faveur des agriculteurs, notamment l'allègement des procédures administratives d'accès au foncier agricole et la lutte contre les maladies parasitaires affectant le palmier dattier, dont le «Boufaroua» (un acarien de la famille des Tetranychidae) et le

«Myelois» (ver de dattes), a-t-il soutenu. Pour diminuer les contraintes enregistrées sur le terrain en matière de manque de main-d'œuvre qualifiée, notamment les grimpeurs de palmiers, le président de la Chambre locale d'agriculture a mis l'accent sur la nécessité d'aller vers l'agriculture mécanisée et de multiplier les actions de vulgarisation en direction des producteurs sur la prise en charge de cette richesse à travers l'entretien et le traitement phytosanitaire, en plus de l'encouragement de l'industrie de conditionnement de dattes et la production des dérivés de dattes (miel, sucre de table, confiture, vinaigre, alcool, aliments de bétail et autres). S'agissant de l'organisation de la filière datte, M. Bouziani a fait savoir aussi que des démarches sont entreprises pour créer une coopérative pour

regrouper environ 7 000 producteurs de dattes inscrits à la chambre d'agriculture, saluant les mesures prises par les services de la wilaya pour accélérer le rythme de l'opération relative à régularisation du foncier agricole. Intervenant en application de l'instruction interministérielle N° 162 du 13 février 2013 portant redynamisation des dispositifs relatifs au foncier agricole dans les wilayas sahariennes, la démarche vise à lever les obstacles constatés sur le terrain en matière d'accès à la propriété foncière agricole, tout en permettant aux agriculteurs activant au niveau de ces exploitations d'obtenir leurs titres de concession et de bénéficier des dispositifs de soutien de l'Etat à l'activité agricole, a-t-il conclu.

Ihsane Ch./APS

Mila/Chelghoum Laïd

## Des investisseurs demandent à classer leurs terres «zone d'activités»

**D**es investisseurs de la commune de Chelghoum Laïd (Mila) ont demandé aux autorités de wilaya d'intervenir pour «classer» leurs terres comme zone d'activités, a-t-on appris des concernés. Dans une déclaration à l'APS, Hassan Kissaoui, représentant de ces investisseurs, a souligné, jeudi, que l'entrave à la concrétisation de leurs projets qu'il a qualifiés d'«importants car générateurs d'emplois et de richesses», est «la nature agricole selon le cadastre de leurs terres alors qu'en fait, il s'agit d'un sol rocailleux inadapté à

toute agriculture» comme le montrent, ajoute-t-il, «des deux expertises géométrique et agricole». La révision de la nature de ces terres et leur classification «Zone d'activités» permettra la concrétisation de leurs projets d'une valeur de 3 milliards DA devant générer 900 postes d'emplois, a ajouté la même source qui a cité, parmi ces projets, une unité de production de détergents, une usine de céramique, une unité de transformation de marbre et une fabrique de pâtes alimentaires. La surface en question est d'environ 27 hectares situés à proxi-

mité de la RN-5 entre Chelghoum Laïd et Tadjenant. Ces investisseurs ont déboursé, depuis 2008, plus de 270 millions DA pour l'exécution des travaux d'assainissement et de réseaux divers et il ne reste que les travaux de raccordement au réseau de gaz naturel, a ajouté leur représentant. Selon le directeur de wilaya de l'industrie et des mines, Boualem Beltom, le problème pour ces investisseurs dont les projets sont «importants» pour la wilaya en termes d'emplois et de création de richesse, réside dans l'impossibilité pour

eux d'obtenir les autorisations de leurs «infrastructures classées» tant que ces terres ont une nature agricole. La loi interdit toute atteinte aux terres agricoles et leurs dossiers se verront automatiquement bloqués au niveau des services agricoles, a ajouté le même responsable qui a souligné que les concernés ont la possibilité de déposer une demande de régularisation auprès du chef de l'exécutif de wilaya qui est le seul «habilité» à charger les instances compétentes d'examiner ce dossier de régularisation. M. L.

## Pétrole

# Le prix du panier de l'Opep chute à 65 dollars

■ Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a atteint 65,28 dollars le baril jeudi, a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web.

Par Salem K.

Introduit en 2005, le panier de référence des pétroles bruts de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), l'Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Qatar Marine (Qatar), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (UAE) et le Mery (Venezuela). Les cours du pétrole montaient jeudi en cours d'échanges européens pour la deuxième séance consécutive sans parvenir à effacer les pertes engendrées dernièrement par les inquiétudes sur une surabondance de l'offre.

En début de soirée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 66,76 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 64 cents par rapport à la clôture de mercredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de décembre prenait 43 cents à 56,68 dollars une heure après son ouverture. Mercredi, les cours de l'or noir avaient enre-



gistré un timide rebond, mettant un terme à une série de six baisses de suite pour le Brent et de douze chutes d'affilée pour le WTI. Les Etats-Unis ont amorti l'impact sur le marché du brut de leurs sanctions contre l'Iran, en accordant des exemptions à un nombre élevé d'importateurs, alors même que les autres pays

producteurs avaient décidé de faire tourner leurs puits à plein régime pour éviter une chute de l'offre. Le marché craint au contraire une surabondance de l'offre à court terme, d'autant plus que les Etats-Unis produisent à des niveaux records, et ont en octobre délogé la Russie de sa place de premier produc-

teur mondial d'or noir, selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE). «Nous estimons, cependant, que le prix du pétrole est trop bas et qu'il y aura un rebond, notamment avec une annonce de baisse de la production de l'Opep début décembre», ont estimé les analystes de Bank of America Merrill Lynch.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, dont la Russie, se réuniront à Vienne début décembre. L'Arabie saoudite défend déjà un durcissement de leur accord de limitation de la production pour faire remonter les prix.

S. K./APS

Raouia

## Le gouvernement est conscient que le financement non conventionnel est une dette du Trésor

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a affirmé que le gouvernement était conscient que les billets de banque imprimés par la Banque d'Algérie dans le cadre du financement non conventionnel étaient une dette du Trésor, appelé à diversifier ses sources de revenus. Lors d'un point de presse tenu à l'issue de l'adoption du projet de loi des finances (PLF) 2019 par l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué que «la

conjuncture financière difficile a dicté le recours au financement non conventionnel qui demeure une dette du Trésor». Répondant à une question sur la détermination du gouvernement à poursuivre ce mécanisme, le ministre a précisé que ce «financement, lancé depuis 2017, est limité à cinq ans, durant lesquelles le gouvernement œuvre inlassablement à diversifier son économie, notamment par l'augmentation des exportations hors hydrocarbures». Le montant global des

billets de banque imprimés dans le cadre de ce financement s'élève à 2 185 milliards DA en 2017 et 1 555 milliards DA depuis le début de l'année. Selon le PLF 2019, les besoins en financement non conventionnel sera de -1 874,4 milliards DA en 2019, -746,5 milliards DA en 2020 et -796,5 milliards DA en 2021, précise le ministre. A la question d'un journaliste de savoir si le volume des dépenses sociales importantes prévues dans le cadre du texte de loi visait à

«acheter la paix sociale», le ministre a rejeté cette thèse, soulignant que la politique du gouvernement était claire dans le domaine social, en témoignent les transferts sociaux qui se sont poursuivis au même rythme que les années précédentes. Plus de 21% du budget de l'Etat pour l'année 2019, soit plus 1 700 milliards de dinars sont consacrés aux transferts sociaux. Revenant à la révision de la politique de subvention, M. Raouia a réaffirmé que le gouvernement ne

renoncera en aucun cas à la politique de subvention, ajoutant : «On ne renoncera pas à cette politique, il s'agit uniquement de la revoir pour orienter les subventions aux plus nécessiteux». A une question sur l'avenir de la finance islamique en Algérie, le ministre a affirmé que les banques veilleront à accorder toutes les facilités pour présenter les produits de cette finance à leurs clients.

Ahlem B.

L'opposition à propos du PLF 2019

## Le projet de loi «ne prévoit pas de mesures» pour améliorer la situation financière et économique

Les groupes parlementaires du Parti des travailleurs (PT), du Mouvement de la société pour la paix (MSP) et de l'Union Ennahda-Adala-Bina, ont estimé, dans leurs communiqués, que le projet de loi de finances (PLF) 2019, adopté à la majorité à l'Assemblée populaire nationale (APN), ne prévoyait pas de mesures pour l'amélioration de la situation économique et financière du pays. Le groupe parlementaire du PT a évoqué, dans son communiqué distribué à la presse au terme de l'adoption du projet de loi, que ce dernier «ne répond pas aux aspirations de la majorité des citoyens et ignore la souffrance qu'ils

endurent, d'autant qu'il ne prévoit pas de mesures pour l'amélioration de la situation financière et économique du pays». «Si ce projet de loi ne prévoit pas de taxes et d'impôts supplémentaires et le gel de certains projets, il reste toutefois pas différents des autres projets de loi ayant appliqué depuis 2015 la politique d'austérité qui a influé sur le pouvoir d'achat des citoyens», a-t-il relevé. Il a dénoncé «la réduction et la non attribution de budgets supplémentaires aux secteurs sensibles qui rencontrent des problèmes en raison de la réduction du budget d'équipement de 10% et d'une légère augmenta-

tion du budget de fonctionnement». Pour sa part, le groupe parlementaire du MSP a précisé dans son communiqué que ce projet de loi, contre lequel il a voté, «n'a pas examiné le déficit du budget de l'Etat et de la balance des paiements en particulier commerciale», d'autant qu'il «recourt toujours à des moyens de financement non maîtrisés qui n'assurent pas la durabilité du budget, à savoir la fiscalité pétrolière et la planche à billets». Il a fustigé, par ailleurs, le «recours fréquent aux solutions de facilité et conjoncturelles au lieu de s'orienter sérieusement vers des réformes structurelles». D'autre part, le

groupe parlementaire de l'Union Ennahda-Adala-Bina a formulé des réserves quant au maintien du financement non conventionnel sans définir ses délais et le plafond de la planche à billets. «En dépit de la non imposition de nouveaux taxes et impôts assimilés dans le PLF 2019, il y a absence de garanties et d'engagement politique pour la continuité de la loi de finances complémentaire de la même année, ce qui nous inquiète quant aux conséquences qui pèseront sur le citoyen», ajoute le communiqué du même parti. Il a relevé, dans le même contexte, «l'incompatibilité des indicateurs sociaux sur le terrain avec le

volume des transferts sociaux et l'absence de perspectives pour la prise en charge réelle et sérieuse du pouvoir d'achat des citoyens et des catégories démunies». Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a voté contre le projet de loi, tandis que les députés du Front El-Moustakbal se sont abstenus. Le Front des forces socialistes (FFS) était absent de la séance du vote en raison de la suspension, depuis fin octobre dernier, de ses activités parlementaires pour plusieurs raisons dont la contestation de «l'opacité qui caractérise la gestion de la crise de l'APN».

R. E.

Boumerdès /Zemmouri El Bahri

# Extension de la zone d'activités de pêche et d'aquaculture



Par Racha G.

Cette extension, de l'ordre de plus d'un hectare, a été facilitée par la nature juridique du foncier de cette zone,

«attendue à la mise en exploitation vers la fin de l'année en cours, soit dès le parachèvement de ses travaux d'équipements, dont le taux d'avancement est estimé à 80%», a indiqué à l'APS Kadri Cherif. Il a cité

nombre de critères avantageux, ayant dicté la sélection du site de cette zone, dont l'assiette sera ainsi portée à plus de 21 ha (contre une vingtaine précédemment), dont notamment son éloignement du centre-ville et sa

■ Une extension est programmée dans la zone d'activités extra portuaire, dédiée exclusivement aux métiers et activités de la pêche et de l'aquaculture de Zemmouri El Bahri (Est de Boumerdès), aux fins de couvrir les besoins croissants en investissement exprimés à son niveau, a-t-on appris, jeudi, du directeur de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya.

proximité de nombreux axes routiers d'importance dont la route du littoral (RN24) reliant Boumerdès à Alger, Dellys, Tizi-Ouzou et Béjaïa, outre sa proximité du port de Zemmouri (soit seulement 5 km). Une fois opérationnelle, pas moins de 15 projets d'investissement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, dont les promoteurs sont en train de parachever les formalités administratives, y sont attendus au lancement. Selon M. Kadri, un total de 18 investissements dans les domaines de la pêche, de l'aquaculture et de métiers y afférents, ont été agréés, à ce jour, à

l'implantation au niveau de cette zone dotée d'une capacité d'accueil de 46 projets d'investissement, dans l'attente du parachèvement de l'examen des dossiers d'autres demandes d'investissement introduites auprès de la commission ad hoc de la wilaya, a-t-il dit. Ces projets, inscrits au titre de la stratégie nationale de développement de l'aquaculture, s'étalant de 2014 à 2020, sont notamment relatifs à l'élevage de poisson, des conserveries de poissons, des ateliers de maintenance et de réparation navale, des unités de production de glaces, des points de vente de matériaux de pêche et autres, a-t-il ajouté. Les investisseurs concernés ont déjà reçu leurs contrats de concession en vue d'engager les procédures de concrétisation de leurs projets, dès réception de la zone, a-t-il précisé. Inscrit au titre du programme de développement complémentaire 2014, le projet d'aménagement de cette zone d'activités a bénéficié d'une enveloppe globale de 400 millions DA destinés à sa viabilisation et équipement en commodités équipées pour attirer le plus grand nombre possible d'investisseurs, a encore signalé M. Kadri. Selon les objectifs qui lui ont été fixés, l'entrée en exploitation de cette zone extra portuaire va contribuer à la création d'un nombre considérable d'emplois (directs et indirects) dans les métiers de la pêche et de la mer et autres activités y afférentes.

R. G./APS

## 3<sup>e</sup> phase de la 24<sup>e</sup> opération de relogement d'Alger Quelque 250 familles relogées jeudi et 70 autres lundi prochain

La wilaya d'Alger a entamé, jeudi, la 1<sup>re</sup> tranche de la 3<sup>e</sup> phase de la 24<sup>e</sup> opération de relogement au profit de quelque 251 familles issues des bidonvilles et des habitations précaires, tandis que la 2<sup>e</sup> tranche de cette opération sera lancée lundi prochain au profit de 70 familles issues de la commune d'El-Hammamet, dans la circonscription administrative de Cheraga, a-t-on appris, jeudi, des services de la wilaya d'Alger.

La 1<sup>re</sup> tranche de la 2<sup>e</sup> phase de la 24<sup>e</sup> opération de relogement lancée ce jeudi, concerne 251 familles qui résidaient dans les bidonvilles et habitations précaires dans les communes des Eucalyptus, Oued Smar, El Magharia, Bouzaréah, Ben Aknoun, Dely Brahim, Alger-Centre et Mohammadia.

Quant à la 2<sup>e</sup> tranche, elle concerne quelque 70 familles habitant la base de vie de l'EPIC Netcom, dans la commune d'El-

Hammamet, dans la circonscription administrative de Chéraga, soulignent les mêmes services.

Les familles bénéficiaires de ces logements seront recasées au niveau des nouvelles cités, à savoir la cité des 2100/3500 logements dans la commune de Douéra, la cité des 958/1602 logements dans la commune de Douéra, la cité des 1200 logements à Haouch Mihoub, dans la commune de Baraki, la cité des 264/1200 logements à Slimani, dans la commune des Eucalyptus, et la cité des 122/2140 logements dans la commune d'Ouled Fayet, précise-t-on de même source.

Le relogement de ces 70 familles habitant la base de vie de l'entreprise Netcom dans la commune d'El-Hammamet permettra la récupération d'une assiette foncière aux fins de réalisation d'un lycée d'une capacité d'ac-

cueil de 800 places pédagogiques, ce qui allégera la pression sur les lycées limitrophes, tels que ceux des deux communes de Rais Hamidou et d'Ain Benian Ouest, souligne-t-on de même source.

Selon le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, la 3<sup>e</sup> phase de la 24<sup>e</sup> opération de relogement concerne, dans son ensemble, quelques 580 familles occupant des habitations précaires.

A rappeler que la première phase de la 24<sup>e</sup> opération de relogement à la wilaya d'Alger, qui avait eu lieu juillet dernier, a touché plus de 1 000 familles, outre 2 000 de familles relogées dans le cadre de la deuxième phase de la 24<sup>e</sup> opération de relogement, sachant que cette 24<sup>e</sup> opération de relogement est divisée en 4 étapes et devra profiter à 8 000 familles.

Mahi Y.

Université d'El Tarf

## Ouverture d'une formation sur le langage informatique «Latex»

Une formation sur le langage informatique «Latex», ciblant 60 doctorants enseignants et étudiants en Master 2,

a été ouverte jeudi à l'université Chadli-Bendjedid d'El Tarf, à l'initiative du département d'informatique de la faculté des sciences

technologiques. Destinée aux étudiants en phase de rédaction de documents scientifiques, doctorants, scientifiques et

autres chercheurs, cette formation qui se poursuivra jusqu'au mois de janvier 2019, vise, selon ses organisateurs, à initier et

inciter la communauté universitaire à adopter progressivement cet important langage pour la rédaction de leurs documents.

Scindés en deux groupes, les stagiaires bénéficieront, durant leur formation, de communications liées à l'aspect théorique avant de disposer de cours pratiques ayant trait principalement à l'installation dudit logiciel et sa mise en service, a-t-on soutenu.

Ce stage de formation, le premier du genre au sein de l'université Chadli-Bendjedid, est encadré par les universitaires Meriem Zekri et Sassi Bentradi, informaticiens-enseignants au département de l'informatique de la faculté des sciences technologiques, a conclu la même source.

May G.

Pour abriter des projets d'investissement

## Aménagement de 100 ha de terrains à Saïda

Les travaux d'aménagement de 100 hectares de terrains destinés à abriter des projets d'investissement ont été lancés jeudi à Saïda par le wali, Seïf El Islam Louh.

Plus de 830 millions DA ont été alloués à cette opération dirigée par la Direction des travaux publics pour un délai de six mois, a indiqué le directeur du secteur, Bordji Zineddine.

Le wali, qui a procédé au lancement des travaux à Koléa, dans la commune de Sidi Ahmed, portant sur la réalisation des réseaux d'AEP, d'assainissement, de gaz, d'électricité,

de revêtement et la pose de fibre optique, a précisé que cette nouvelle zone abritera 76 projets d'investissement dans les domaines de fabrication de pâtes alimentaires, de conservation de tomates, de traitement des déchets hospitaliers, de production de boissons gazeuses, d'assèchement des fruits et légumes et de fabrication de matériaux de construction.

Le chef de l'exécutif a insisté sur la nécessité d'accélérer l'aménagement de ces terrains et leur fournir les conditions permettant aux investisseurs de lancer leurs projets,

insistant sur l'accompagnement des bénéficiaires de ces projets en vue de résoudre leurs problèmes.

En outre, le wali de Saïda a mis l'accent sur le lancement des projets, cédés au dinar symbolique, pour faire de Koléa une zone d'activités, ainsi que sur l'importance de ces projets d'investissement pour relancer l'économie locale, créer de la richesse et de l'emploi.

A noter que des actes de concession inaccessibles de terrains à bâtir ont été remis ce jeudi à des investisseurs.

Fatah Y.

Abidine Bouchraya

# Eucoco 2018 : «Nous entamons cette 43<sup>e</sup> édition avec une nouvelle dynamique»

■ Les travaux de la 43<sup>e</sup> Conférence européenne de soutien et de solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco 2018) ont débuté hier dans la capitale espagnole avec une nouvelle dynamique, a estimé le représentant du Front Polisario à Madrid, coordinateur sahraoui de l'organisation, Abidine Bouchraya.

Par Moncef G.

«**N**ous entamons cette 43<sup>e</sup> édition de l'Eucoco avec des éléments qui sont en notre faveur, notamment après la dernière résolution de l'ONU qui a apporté une nouvelle dynamique au dossier sahraoui, renouvelant le mandat de la Minurso de six mois au lieu de 12 mois, mais aussi après l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) qui a statué, en décembre 2016, qu'aucun accord de commerce ou d'association entre l'UE et le Maroc ne pouvait être appliqué au Sahara occidental sans le consentement clair du peuple sahraoui», s'est félicité M. Bouchraya.

«Cet arrêt est une preuve encore que le Sahara occidental est un territoire à part entière, séparé et distinct du Maroc», a soutenu M. Bouchraya dans une déclaration à l'APS, à la veille de cette conférence dont le slogan pour cette 43<sup>e</sup> édition est : «Pour l'indépendance du Sahara occidental. La responsabilité de l'Espagne et de l'Europe dans la solution».

Cette Conférence annuelle de deux jours, organisée depuis 1976 sans interruption dans différentes villes européennes, à l'instar de Madrid, Barcelone, Rome, Bruxelles, Valence et Paris, est considérée comme la plus importante manifestation internationale de solidarité avec le peuple sahraoui, où des centaines de militants portent leur soutien chaque année à la cause sahraouie et au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination.

Elle coïncide également avec

le 43<sup>e</sup> anniversaire de la signature de la Déclaration de Madrid (14 novembre 1975), qui avait ouvert la voie à l'invasion marocaine des territoires sahraouis.

Devenant le rendez-vous annuel incontournable du mouvement européen de solidarité avec le peuple sahraoui, la 43<sup>e</sup> édition de l'Eucoco «verra la participation de plus de 375 délégués, représentants de gouvernements venus des cinq continents, des ambassadeurs de pays reconnaissant la République arabe sahraouie démocratique (RASD), des députés et des élus européens et nationaux, ainsi que des organisations nationales et internationales», a souligné le représentant du Front Polisario à Madrid.

En plus des délégations officielles, des syndicalistes, des militants des droits de l'Homme, des ONG et des associations amies avec le peuple sahraoui, sont également attendus au rendez-vous, comme chaque année, avec notamment la forte participation de la délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) qui est composée du pré-

sident de la de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté, Abdelhamid Si Afif, et de la présidente du Groupe d'amitié de fraternité parlementaire «Algérie-Sahara occidental», Saida Brahim Bounab, ainsi que les députés, Mohamed Moussaoudja, Djamel Madi, Sid Ahmed Abiri et Noureddine Belmeddah.

Selon le programme de la conférence, la première journée a été consacrée principalement aux interventions des participants et des représentants de différentes délégations et institutions ainsi que celui de la Mairie de Madrid -hôte de la conférence-.

Les participants devront faire le point de la situation politique et humanitaire au Sahara occidental pour ensuite travailler dans des groupes et ateliers à différents thèmes.

La seconde journée sera caractérisée principalement par une manifestation et mobilisation «Pour la décolonisation et l'indépendance du Sahara occidental», et d'une séance plénière



qui réunira tous les représentants des forces politiques, sociales et institutionnelles de la Communauté de Madrid.

Les travaux seront sanctionnés par l'adoption de plusieurs propositions et la présentation des conclusions des divers groupes de travail et enfin adopter la résolution finale de l'Eucoco 2018. La 43<sup>e</sup> Conférence intervient en prélude des premiers pourparlers entre le Front Polisario et le Maroc, les 4 et 5 décembre prochain à Genève, à l'initiative de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler. La rencontre devrait marquer la relance du processus de paix au Sahara occidental, au point mort depuis 2012. La précédente

Conférence qui s'est tenue en 2017 dans la ville de Vitry-sur-Seine en France, avait été l'occasion pour les participants d'interpeller la France sur sa position et souligner l'attachement indéfectible à l'application du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Dans leur déclaration finale de la précédente édition, tenue sous le slogan «Autodétermination du peuple sahraoui, droit inaliénable», les participants avaient aussi insisté sur l'urgence de l'élargissement des prérogatives de la Minurso à la protection des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, annonçant des actions au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

M. G./APS

## Tunisie

### Le congrès électif de «Nidaa Tounes» pourrait avoir lieu en février

Le président de la Commission des élections de «Nidaa Tounes», Ridha Charfeddine, a déclaré jeudi que le congrès électif du parti pourrait avoir lieu fin février 2019, a rapporté l'agence tunisienne TAP.

«Le congrès de Nidaa Tounes sera tiendra probablement fin février prochain. Les préparatifs du congrès ont été lancés aujourd'hui», a-t-il dit jeudi à Tunis, au cours d'une conférence de presse.

Il a ajouté que «la Commission des élections bénéficiera de toutes les prérogatives nécessaires pour l'organisation d'un congrès

électif démocratique». «La commission tiendra, toutefois, compte de certains points, dont la concertation avec le bureau politique et l'instance politique du parti au sujet des étapes à accomplir pour le bon déroulement du congrès, dans le respect du règlement intérieur du parti et du document de fusion de Nidaa Tounes et de l'Union patriotique libre», a-t-il souligné. La commission, a-t-il précisé, est composée de douze membres (dix de Nidaa Tounes et deux de l'ex-UPL) qui sont appelés à ne pas présenter leur candidature. La tâche de chaque membre sera définie

ultérieurement, a-t-il ajouté, notant que des sous-commissions seront également créées. Ridha Charfeddine a, par ailleurs, relevé que le congrès élira une nouvelle instance politique qui, à son tour, procédera à l'élection d'une direction représentant les différents courants au sein du parti. «Celle-ci dirigera le mouvement d'une manière collective et démocratique», a-t-il dit.

L'Instance politique de Nidaa Tounes avait auparavant indiqué que le congrès du parti se tiendra les 26, 27 et 28 janvier 2019.

L. Y.

## Gestion de la crise libyenne

### Le quotidien «Le Monde» évoque une nouvelle approche de l'Elysée

Le quotidien «Le Monde» a évoqué, dans son édition de jeudi, une nouvelle approche de l'Elysée dans la gestion de la crise libyenne au risque de «heurter» l'Italie, «jalouse de son influence historique sur ces anciennes terres coloniales».

Cette approche, prise en compte depuis l'élection du président Emmanuel Macron, qui «ambitionne de jouer au "faiseur de paix" en Libye», a engendré, selon le journal, des «coups diplomatiques» qui ont fait bouger les lignes «sans pour autant produire de miracles».

«Fort de sa bonne relation avec le maréchal Khalifa Haftar, scellée à la fin du quinquennat

de François Hollande – à l'initiative de Jean-Yves Le Drian, alors ministre de la Défense –, Paris apparaissait comme la seule capitale capable de réunir autour d'une table les factions rivales de l'Ouest et de l'Est libyens», a-t-il ajouté, notant qu'après la réunion du 29 mai à l'Elysée, l'Italie «a cherché à reprendre la main, comme l'illustre la réunion de Palerme des 12 et 13 novembre».

Selon l'entourage du président Macron, cité par le quotidien le soir, «on plaide le nécessaire rétablissement d'une "cohérence", là où s'envenimaient des querelles de territoire sous la présidence Hollande,

notamment entre le Quai d'Orsay, plutôt favorable à Faiez Sarraj, (...) et le ministère de la Défense, enclin à soutenir le maréchal Haftar». «C'est la fin des contradictions entre les différentes administrations chargées, auparavant, de suivre le dossier libyen», a confié un conseiller présidentiel au journal sous couvert d'anonymat, indiquant que désormais «il n'y a qu'une seule politique, et le pilotage se fait à l'Elysée».

On indique également que tous les vendredis, une réunion sur la Libye est organisée au Quai d'Orsay avec tous les acteurs du dossier.

Selon l'entourage du prési-

dent français, il n'y a plus de «rivalités» entre les forces spéciales de l'armée et les commandos de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

A en croire «Le Monde», la nouvelle approche élyséenne, qui «consacre un changement de méthode plus que de ligne», a toutefois causé bien des ressentiments en interne. «Elle a déposé la DGSE d'un lien fort avec le maréchal Haftar, soutenu notamment par des vultes de reconnaissance identifiant des cibles considérées comme terroristes», explique le journal qui relève, selon un ancien de la DGSE ayant œuvré dans cette région, que l'arrivée d'Emmanuel

Macron «a fait perdre la main à la DGSE sur la Libye et renforcé le poids des militaires». Après son élection, Emmanuel Macron a validé la poursuite du soutien au maréchal Haftar, atout jugé «précieux» dans la quête d'une solution politique, poursuit «Le Monde» qui note que le Quai d'Orsay a «mal vécu» la recentralisation élyséenne, bien que Jean-Yves Le Drian «n'en ait rien laissé filtrer». En préparation de la Conférence internationale sur la Libye, l'Italie a organisé mardi à Palerme une réunion restreinte, à laquelle le Premier ministre Ahmed Ouyahia a pris part, en tant que représentant du président de la République,



## Mexique

# Une caravane de migrants arrive à la frontière américaine

■ Après un mois sur les routes, une caravane de migrants centraméricains est arrivée jeudi à Tijuana au Mexique, à la frontière avec les États-Unis, en dépit des menaces du président Donald Trump et du déploiement de milliers de militaires américains.

Par Rima C.

Dans la matinée, vingt-deux autobus transportant au total environ 800 migrants ont atteint l'entrée de cette ville située dans l'État mexicain de Basse-Californie, s'ajoutant à environ 800 autres déjà arrivés par petits groupes depuis dimanche. «Je me sens mieux, fatiguée, mais mieux. Ça fait un mois que nous nous déplaçons avec mes filles de 7, 11, 13 et 15 ans», a déclaré à l'AFP Miriam, une Hondurienne de 32 ans, descendue de l'un des autobus

qui ont déposé les migrants à un péage près de Tijuana. «Ce voyage a duré une éternité mais Dieu nous a bien traités jusqu'ici», se réjouissait Carmen Soto, une Hondurienne voyageant avec deux enfants en bas-âge. Plus de 3 000 autres migrants progressaient en milieu de journée à bord d'autobus en direction de cette ville où ils devraient arriver dans la soirée. Tous appartiennent à la caravane, composée en majorité de Honduriens fuyant la pauvreté et la violence dans leur pays, partie le 13 octobre de la ville hondurienne de San Pedro

Sula. Ces quelque 5 500 migrants auront parcouru 4 300 km, à pied, en camion ou en autobus, pour atteindre Tijuana, dont le climat désertique a surpris à l'aube les nouveaux arrivants dont certains ont effectué ce long périple en sandales. «J'ai les mains et les pieds gelés (...) et nous n'avons rien mangé depuis avant-hier», déplorait Anselmo Rio, un migrant de 71 ans à la bouche édentée.

La veille au soir, environ 300 habitants ont manifesté contre la présence de migrants installés près de la plage de Tijuana, et ont entonné l'hymne national mexicain. Certains leur ont même jeté des pierres. «Nous ne les voulons pas ici, c'est comme si j'allais chez eux et que je laissais toutes ces cochonneries», se plaignait à l'AFP une habitante. «Ils vont salir et détruire la plage, éloigner les touristes, et les délinquants parmi eux vont nous agresser», s'inquiétait de son côté le patron d'un restaurant de fruits de mer. Dans la ville, un centre sportif était en cours d'aménagement pour accueillir un millier de migrants. Visiblement fatigués, des dizaines d'entre eux faisaient la queue pour s'y enregistrer et pouvoir s'y reposer. Au poste frontalier de San Diego, les autorités américaines ont réduit ces derniers jours les voies d'accès pour les automobiles et installé des barrières en ciment ainsi que des barbelés. Sur la plage, la barrière qui sépare les deux pays a été renforcée à l'aide des barbelés et des militaires américains montaient la garde. «Laissez-moi entrer !», criait en espagnol à tra-



Ph. > D. R.

vers la barrière métallique un migrant à un militaire en faction. Le président Donald Trump a ordonné le déploiement de près de 6 000 militaires à la frontière face à cette «invasion» de migrants. Ce déploiement des troupes est «nécessaire» et «absolument légal», a commenté mercredi le secrétaire américain à la Défense, Jim Mattis, lors d'une visite à McAllen au Texas.

Le 9 novembre, le président américain a signé un décret qui permet de rejeter automatiquement les demandes d'asile déposées par des personnes ayant traversé illégalement la frontière avec le Mexique et de les expulser. Au moins huit migrants qui avaient franchi mercredi la barrière métallique ont été rapidement arrêtés par les agents frontaliers américains, a constaté un journaliste de l'AFP. Ceux qui souhaitent déposer une demande d'asile devront patienter de longues semaines à Tijuana avant d'être convoqués par les autorités américaines

pour que leur dossier soit étudié. Au cours des cinq dernières années, ces demandes ont augmenté de 2 000% le long de la frontière, et les services administratifs américains sont saturés. Le prêtre Miguel Angel Soto, qui a aidé les migrants à obtenir des autobus pour gagner la frontière, se montrait pessimiste : «Ils sont déterminés, mais ils ne vont pas passer. Tijuana va être un cul-de-sac, où les gens ne sont pas prêts à accueillir autant de personnes». Mercredi soir, la commissaire européenne à la Justice, Vera Jurova, a demandé aux États-Unis d'appliquer les normes internationales de protection des migrants. «Chaque pays dans le monde a le droit de protéger ses frontières et chaque pays dans le monde a l'obligation de le faire dans le plein respect des droits de l'homme et du principe de non-refoulement, ainsi que des normes internationales de protection», a-t-elle déclaré.

R. C.



## Points chauds

### Humiliation

Par Fouzia Mahmoudi

Emmanuel Macron, le jeune président français qui ambitionnait de créer une nouvelle sorte de présidence, a en ce moment de sérieux problèmes de popularité avec sa population, mais aussi avec ses homologues. Et si la colère de Donald Trump s'est faite très publique ces derniers jours, sur fond d'armée européenne et de taxation douanière, le président serbe, suivi de sa population dans le cas de celui-ci, ont aussi de quoi en vouloir au locataire de l'Élysée. En effet, la colère contre la France ne retombe pas parmi les Serbes qui estiment que leur président et leur pays ont été humiliés aux cérémonies du centenaire de l'Armistice de 1918 à Paris. Le président, Aleksandar Vucic, avait été placé le 11 novembre dans une tribune secondaire, en face de celle qui accueillait Emmanuel Macron, Vladimir Poutine, Angela Merkel, Donald Trump, mais également Hashim Thaçi, président du Kosovo. La différence de traitement est jugée d'autant plus humiliante que Belgrade ne reconnaît pas l'indépendance du Kosovo, son ancienne province, majoritairement peuplée d'Albanais. «Vous pouvez imaginer comment je me sentais», avait déclaré Aleksandar Vucic à la suite de cette cérémonie, expliquant avoir eu «la gorge serrée», selon des propos reproduits par les médias locaux. «Il me semble que je regardais tout le temps le sol et l'écran, ne croyant pas ce que j'étais en train de voir devant moi et sachant le sacrifice fait par le peuple serbe pendant la Première Guerre mondiale», a-t-il dit. Selon les historiens, la population de la Serbie est celle qui a en proportion enregistré le plus grand nombre de morts dans ce conflit, tandis que l'armée de ce pays a vu les trois quarts de ses hommes tués ou blessés. L'ambassadeur de France à Belgrade, Frédéric Mondolini, s'est exprimé sur le plateau d'une télévision serbe. «Franchement, avec le cœur, pour moi ce qui s'est passé en termes de placement protocolaire dans la tribune, c'est une maladresse regrettable et je prie le président Vucic et le peuple serbe de nous excuser», avait-il déclaré. «Il y a une intention de l'hôte d'humilier ou d'élever quelqu'un», affirme de son côté Vladimir Djukanovic, haut responsable du Parti du progrès au pouvoir, faisant allusion à Hashim Thaçi. «Macron et son protocole ont intentionnellement humilié la Serbie, c'est quelque chose dont il convient de se souvenir», écrit Vladimir Djukanovic, alors que le président français est annoncé en Serbie. L'opposition s'est jointe au concert d'indignation, le chef du parti démocrate (DSS, droite) Milos Jovanovic, cité par le tabloïd «Informers», «exigeant de Vucic qu'il demande une excuse claire et nette de Macron». L'hebdomadaire indépendant «Novi Magazin» se demande si l'incident ne visait pas à exercer une pression sur Aleksandar Vucic «pour qu'il soit plus coopératif» dans les discussions avec le Kosovo, qui sont au point mort. Aleksandar Vucic a promis un accueil «grandiose» à Emmanuel Macron, annoncé en Serbie par la presse locale au début de décembre. «Je vais inviter des milliers de nos gens pour le saluer, lui montrer ce qu'est l'hospitalité serbe et comment nous voyons l'amitié», a-t-il dit. Malgré ces protestations qui semblent toutefois légitimes, on imagine mal Emmanuel Macron, connu pour son arrogance, s'excuser auprès du président d'un «petit» pays, souvent considéré comme raciste et populiste, et donc si loin des valeurs mondialistes et droit-de-l'hommes du président français.

F. M.

### Pérou

## Le parquet réclame une interdiction de sortie du pays contre l'ex-président Garcia

Le parquet péruvien a réclamé jeudi une interdiction de sortie du territoire à l'encontre de l'ex-président Alan Garcia, visé par une enquête sur des pots-de-vin présumés versés par le géant du BTP brésilien Odebrecht, ont rapporté hier des médias locaux. L'ancien président social-démocrate, qui réside en Espagne, était arrivé au Pérou jeudi pour témoigner devant la justice dans le cadre d'un scandale lié à la construction d'une ligne de métro à Lima au cours de son second mandat (2006-2011). Alan Garcia, âgé de 69 ans, est l'un des quatre anciens présidents péruviens dans le collimateur de la justice dans le scandale de corruption Odebrecht, qui a versé des pots-de-vin pour obtenir des chantiers dans une dizaine de pays d'Amérique latine et notam-

ment au Pérou. Le juge Juan Carlos Balbuena a fixé à aujourd'hui une «audience d'interdiction de sortie du pays» pour Alan Garcia, a annoncé sur Twitter le service anti-corruption de la justice péruvienne. La demande du parquet intervient alors que la presse a révélé qu'Alan Garcia aurait reçu 100 000 dollars – provenant de fonds illégaux d'Odebrecht – en paiement d'une conférence donnée devant des entrepreneurs brésiliens à San Paulo en mai 2012. «J'accepte la demande d'interdiction de sortie du pays», a déclaré Alan Garcia à des journalistes à Lima. Il a précisé avoir chargé son avocat de communiquer sa décision «par écrit, au juge et au parquet», en soulignant qu'il avait déclaré le paiement de cette conférence. L'enquête sur la rémunération de

cette conférence a été ordonnée par le procureur financier José Domingo Pérez sur la base de nouveaux documents reçus de la part du parquet brésilien. L'accusation a fait valoir que ces documents justifiaient «la réalisation de plusieurs actes d'enquête urgents et inévitables impliquant Alan Garcia». Le Pérou est l'un des pays d'Amérique latine les plus touchés par le scandale de corruption Odebrecht. Le procureur Perez avait réclamé la prison préventive pour la cheffe de l'opposition péruvienne Keiko Fujimori, fille de l'ancien président Alberto Fujimori, (1990-2000), accusée d'avoir reçu de manière illicite 1,2 million de dollars (1,05 million d'euros) de la part d'Odebrecht pour sa campagne présidentielle de 2011.

R. I.





Concours de la meilleure pièce théâtrale à Tizi-Ouzou

# Une dizaine de productions en compétition

■ Le concours de la meilleure pièce théâtrale a enregistré une forte participation des professionnels. Une dizaine de pièces sont en compétition pour remporter le premier prix de ce concours dont le but est d'encourager les jeunes à plus de production et de créativité. Les inscriptions sont encore ouvertes et beaucoup d'autres sont attendues, selon le directeur du théâtre régional de Tizi Ouzou, Farid Mahiout.

Par Abla Selles

Le théâtre régional de Tizi Ouzou continue à encourager les jeunes à plus de production et de créativité à travers des événements qui mettent en valeur le talent des passionnés et professionnels du théâtre. En effet, une dizaine de productions ont déjà été déposées au niveau du théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou pour participer au concours de la meilleure pièce théâtrale organisé par ce même établissement culturel, a-t-on appris auprès de son directeur. Farid Mahiout a indiqué à la presse que le nombre des participants à cette compétition, lancée l'été dernier, pourrait augmenter d'ici le 30 novembre 2018, dernier délai arrêté par les organisateurs pour s'inscrire à cette compétition, née d'une proposition du comité artistique du

théâtre Kateb-Yacine et qui vise à encourager la production dans le quatrième art, a-t-il ajouté. Ce concours, selon son règlement intérieur, est destiné aux associations et coopératives théâtrales de la wilaya de Tizi-Ouzou, et concerne des pièces pour adultes ou enfants produites en 2018. La participation se fera avec une seule production en tamazight ou en arabe, qui sera déposée au théâtre régional, enregistrée sous un support numérique par le président de l'association ou de la coopérative. Les résultats de ce concours seront connus en décembre prochain et la pièce sélectionnée comme étant la meilleure production de l'année 2018 sera projetée au théâtre de Tizi-Ouzou et bénéficiera d'un programme de diffusion, pour 5 spectacles, pris en charge par ce même établissement culturel, a indiqué M. Mahiout. A. S./APS



Partenariat entre les théâtres d'Alger et d'Oran

## Un vibrant hommage sera rendu à Alloula

Les théâtres d'Alger (TNA) et d'Oran (TRO) sont engagés dans un travail collaboratif visant à rendre un bel hommage posthume au dramaturge Abdelkader Alloula (1939-1994), a indiqué jeudi le directeur du TRO, Mourad Senouci. «L'action de partenariat TNA/TRO est initiée en perspective de la commé-

moration de la 25<sup>e</sup> année de la disparition (mars 1994) de cette grande figure du théâtre national», a précisé à l'APS M. Senouci. Dans ce contexte, une nouvelle pièce, coproduite par les deux établissements culturels, est actuellement en montage sous la direction du metteur en scène Ziani Cherif Ayad.

Il s'agit d'une nouvelle version de la pièce «Arlequin, valet de deux maîtres» de l'Italien Carlo Goldoni (1707-1793), a expliqué M. Senouci, rappelant que la libre adaptation de cette œuvre par Alloula connut un franc succès en 1993. Les répétitions ont démarré il y a quelques jours au Théâtre national d'Alger

«Mahieddine-Bachtarzi», dans le cadre de la 1<sup>re</sup> phase de ce chantier artistique qui se poursuivra en février prochain au théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula», a fait savoir le directeur du TRO. Une dizaine de jeunes artistes sont distribués dans cette pièce au côté de leur aîné Mohamed Himour, comédien

fétiche du TRO et unique membre de la troupe à avoir connu Alloula qui lui confia un rôle dans la première version d'«Arlequin, valet de deux maîtres». La présentation de l'œuvre-hommage est prévue vers la fin février prochain au TRO, suivie d'une autre au TNA et d'une tournée à travers différentes salles de théâtre du pays, a annoncé M. Senouci, saluant la contribution à cette initiative de l'Institut culturel italien à Alger.

F. H.

Lancement des journées d'arts urbains d'Oran

## Une quarantaine d'artistes au rendez-vous

La manifestation culturelle «Journées d'Oran d'arts urbains» s'est ouverte jeudi à la maison de jeunes «Maoued-Ahmed», au centre-ville d'Oran, avec la participation de 40 artistes d'Algérie, de France et d'Espagne, selon les organisateurs. Cette manifestation qui se poursuit jusqu'aujourd'hui, cible les élèves des écoles des Beaux-Arts de wilaya du pays et les jeunes artistes qui excellent en arts de fresques, graffitis, slam, danse hip-hop, tags muraux et musique, entre autres, a souligné le directeur artistique de ces journées culturelles.

Cette rencontre, organisée par l'association locale «Civil» d'Oran, vise à «réunir ces spécialités artistiques modernes en un seul rendez-vous, encourager la culture des arts

urbains par la formation, l'exercice et faire valoir les performances de jeunes en ces genres très répandus dans le monde», a-t-on souligné.

Dans ce cadre, des ateliers en graffitis sont prévus, traitant des thèmes «la mer Méditerranée», «pensée artistique», «hommage à des dramaturges», «Oran histoire et patrimoine» et «attachement à la nature et à l'environnement» sont programmés au théâtre régional «Abdelkader-Alloula», aux instituts français et espagnol et aux sièges des associations «Santé Sidi El Houari» (SDH) et «Bel Horizon» et seront encadrés par des spécialistes en cet art urbain. Dans ce contexte, le commissaire des journées d'Oran d'arts urbains a indiqué : «Nous pro-

posons à la direction locale du tourisme et de l'artisanat d'introduire les arts de graffitis pour faire connaître la beauté et le patrimoine d'Oran dans le circuit touristique, dans le but de redynamiser le tourisme et de mettre en exergue le patrimoine culturel de la ville».

Cette manifestation, à laquelle contribuent des partenaires, comporte également des ateliers d'écriture destinés aux amateurs de Slam et un autre de Hip-Hop et Rap, en plus de soirées animées par des artistes de ces genres attirant l'intérêt des jeunes.

Cette manifestation, qui sera clôturée au théâtre régional «Abdelkader-Alloula», prévoit une exposition au siège de l'association «Civ œil» intitulée «La rue du Pop à Oran».

M. K.

Institut français d'Alger

## Un atelier sur «comment écrire un roman» se prépare

L'Institut français d'Alger organise un atelier destiné à former, en une semaine intensive, les écrivains en herbe sur l'écriture d'un roman. Prévu pour le mois de décembre et tenu par l'écrivain, dramaturge et producteur à France Culture Mohamed Kacimi, auteur, entre autres, de «La confession d'Abraham», l'ate-

lier se fera après une présélection qui doit obéir à certaines contraintes. Les candidats doivent être âgés de moins de 35 ans et doivent avoir un profil d'étudiant, d'auteur amateur ou confirmé ou d'artiste voulant développer son expression littéraire. Ceux-ci doivent avoir un projet de roman et en écrire un

synopsis sur un feuillet numérique (1 500 signes). Par ailleurs, ce feuillet doit être envoyé à l'IF d'Alger à l'adresse ateliercommentecreireunroman2018.alger@if-alger.com avant la date limite du 20 novembre 2018. Les candidats retenus devront faire preuve d'assiduité et assister à toutes les séances de l'atelier avec

ponctualité et ce, afin d'aboutir en fin de formation à l'élaboration d'une architecture générale de leurs projets de roman, qui seront suivis par Mohamed Kacimi jusqu'à leur finalisation. Il est à noter que l'atelier se déroulera du samedi 8 au jeudi 13 décembre dans les locaux de l'Institut français d'Alger. R. C.

### AGEND'ART

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth)

Jusqu'au 24 novembre :

Exposition collective d'arts

plastiques, avec les artistes

Moussa Bourdine, Djanet

Dahel, Moncef Guita,

Mohamed Laraba, Yasmine

Saadoune, Karim Sergoua,

Abdelhadi Talbi et Soupçon

d'Art.

Galerie d'art Dar EL-Kenz

Du 17 novembre au 1<sup>er</sup>

décembre :

Exposition «Safar» de l'artiste

Samia Skenazene.

Librairie Média-Plus

(Constantine)

Samedi 17 novembre :

Rencontre-débat-signature

avec Maïssa Bey, auteure du

roman «Nulle autre voix»

(Barzakh, Alger, 2018).

Musée national public des

beaux-arts (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 19 novembre :

2<sup>e</sup> Salon de l'art de la céra-

mique, placé sous le thème

«Les mains d'Algérie» (partici-

pation de 29 céramistes).



OGC Nice  
Deux matchs à huis clos pour le MCA

LE MC ALGER a écopé de deux matchs à huis dont un avec sursis pour «jet de projectiles et provocation de dégâts à l'intérieur du stade», lors de sa rencontre face à l'USM Bel-Abbès, disputée le mardi 13 novembre au stade du 5-Juillet pour le compte de la 14<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue1 Mobilis, a indiqué mercredi la Ligue de football professionnel (LFP). Selon la même source, le club est astreint aussi à rembourser au gestionnaire du stade les frais de dégradation causés par les supporters sur les lieux. Dix-huit policiers et 22 supporters ont été blessés suite à des violences survenues à la fin de la rencontre qui a opposé, mardi soir au stade du 5-Juillet à Alger le MCA à l'USMBA (0-1), pour le compte de la 14<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 de football, avait annoncé, mercredi, la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). «42 personnes ont été arrêtées lors de ces incidents,

dont 22 pour trouble à l'ordre public et d'autres pour détention d'armes blanches, de drogue et de psychotropes», a indiqué la même source, précisant que 10 véhicules de la sûreté, un véhicule appartenant à un particulier et une ambulance de la Protection civile ont été saccagés lors de ces échauffourées. D'autre part, le joueur du MC Alger, Azzi Ayoub, a été sanctionné de trois matchs de suspension dont un avec sursis «pour voie de faits» lors de la rencontre de mardi. La même sanction a été infligée au joueur de la JS Kabylie, Tizibouali Bilel. La commission de discipline réunie ce mercredi a un infligé également au gardien de Bordj Bou Arréridj, Chaouchi Fawzi, un match de suspension ferme supplémentaire pour contestation de décision en plus des trois matchs de suspension annoncés à l'occasion de la rencontre CABBA- MCA du 20 octobre dernier.

Matchs en retard de la Ligue I Mobilis

L'ESS pour se relancer

■ Trois matchs en retard sont programmés pour ce samedi avec le report de la dernière journée de la phase aller de la Ligue I Mobilis, en raison du match de la sélection nationale pour le compte des éliminatoires de la CAN 2019.



Les Sétifiens décidés à l'emporter

Par Mahfoud M.

CAN 2018 (Dames)  
Les Vertes face à leur destin

LE COUP de starter de la 13<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 de football (dames) sera donné aujourd'hui au Ghana, en présence des éternels favoris de la compétition, alors que l'Algérie, dont c'est la 5<sup>e</sup> participation, tentera de se faire une place au soleil. Le Nigeria (tenant du titre) sera le favori en puissance pour sa propre succession, lui qui a écrasé cette épreuve depuis sa création en 1991 en raflant 10 des 12 titres disputés jusque-là, alors que la Guinée équatoriale a remporté les deux autres. Les Nigériennes devraient passer la phase de poules sans encombre dans un groupe B composé aussi de l'Afrique du Sud, de la Zambie et de la Guinée équatoriale. L'hégémonie imposée par les Nigériennes risque fort de se prolonger lors de cette édition, marquée par le retour de l'Algérie, absente en 2016 au Cameroun. Le Ghana, pays hôte, sera le premier adversaire des joueuses de la sélectionneuse Radia Fertoul aujourd'hui au stade d'Accra (16h30 algériennes) dans un groupe A où figurent également le Cameroun (vice-champion d'Afrique) et le Mali. «La sélection nationale a atteint la phase finale de la CAN à quatre reprises, mais elle n'a jamais réussi à sortir des poules. Donc, si au Ghana nous parvenons à passer au deuxième tour, ce sera déjà une grande première», a estimé Fertoul qui a succédé en août dernier à Azzedine Chih.

Le Ghana comme premier obstacle

La sélection algérienne, privée de son avant-centre vedette Naïma Bouhani-Benziane, forfait pour blessure, sera mise à rude épreuve dès l'entame de la compétition par une équipe ghanéenne qui bénéficiera des avantages du terrain et du

public. Finalistes malheureuses en 1998, 2002 et 2006 et demi-finalistes en 2000, 2004 et 2016, les Ghanéennes aspirent à entamer «leur» CAN en force, une manière d'impressionner dès le début et avertir leurs futures adversaires. Pour son dernier test préparatoire, le Ghana a disputé lundi de l'Afrique du Sud (1-0). Auparavant, les «Black Queens» se sont inclinées face à la Zambie à Lusaka (3-2) et ont fait match nul à Nairobi face au Kenya (1-1). Le Ghana n'a pas toujours fait preuve d'une grande régularité. En 2008, 2010 et 2014, il a été incapable de passer le cap du premier tour et en 2012, il a été écarté de la phase finale par le Cameroun. «Nous avons préparé une équipe qui, à notre avis, est capable de remporter le tournoi. Ne tenez pas compte du passé. C'est une nouvelle histoire qui commence à Accra», a déclaré la sélectionneuse adjointe du Ghana, Mercy Tagoe Quarcoo. Les Algériennes enchaîneront ensuite en donnant la réplique mardi au Cameroun, finaliste malheureux à quatre reprises : 1991, 2004, 2014 et 2016. Un autre match couperet attend donc le Onze algérien dans la quête d'un exploit. L'équipe nationale bouclera le premier tour en affrontant le 23 novembre le Mali, dont il s'agit de la 7<sup>e</sup> participation et qui aspire, à l'instar de l'Algérie, de passer le premier tour du tournoi, selon le sélectionneur malien Mohamed Housseyni Saloum. «Cette CAN sera plus difficile parce qu'elle regroupe les meilleures nations du continent. C'est pourquoi j'ai choisi des joueuses déterminées, concernées, avec un esprit de gagnieuses. C'est un mélange de cadres, de jeunes et d'expatriées, un groupe homogène qui ne manque pas d'atouts avec des secteurs et autres compartiments bien servis», s'est-il enthousiasmé.

ainsi, l'Entente de Sétif donnera la réplique à la formation du Nasr d'Hussein-Dey, dans une rencontre qui s'annonce difficile. L'Aile Noir qui s'est fait piéger à domicile par la JS Saoura au cours de la précédente journée, fera tout son possible pour l'emporter, donc de sortir de l'ornière et se relancer dans la course au titre, même si cela ne sera pas facile. Les Noir et Blanc se doivent d'être très prudents face à cette formation du Nasria qui n'a rien à perdre et qui se donnera à fond pour tenter de se reprendre après la défaite face à la JSK. Les Sang et Or qui ont présenté un excellent rendement face aux Canaris, souhaitent

maintenant engranger des points et cela passe par une victoire ou tout au moins un nul. De son côté, l'AS Ain M'illa qui a du mal à s'en sortir pour son retour à l'élite et notamment avec cette décision de la Ligue de le priver de son stade, aura fort à faire face à une équipe de l'USM Bel Abbès, revigorée par son dernier succès à l'extérieur de ses bases face au MC Alger. Les gars de la Mekera tenteront donc de rééditer cet exploit face aux M'illis qui n'arrivent pas à s'imposer sur le stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Batna. L'ASAM fera de son mieux pour se relancer et remporter ce match, avant de tenter de se réorganiser en prévision de la phase retour. Le dernier match en retard opposera le CA Bordj Bou Arréridj, avec l'entraîneur

Dziri sur le banc et le Paradou AC qui carbure fort ces derniers temps. Les Criquets Jaunes sont au pied du mur et n'ont d'autre choix que de l'emporter s'ils souhaitent vraiment s'en sortir et quitter la zone de turbulence. Le fait de jouer à domicile et devant ses fans devrait être en sa faveur, mais le CABBA devra quand même se méfier de cette équipe du PAC qui a pour habitude d'enregistrer des résultats probants à l'extérieur de ses bases.

M. M.

**Le programme :**  
**Samedi 17 novembre 2019 :**  
ESS-NAHD  
ASAM-USMBA  
CABBA-PAC

15<sup>e</sup> journée/Match avancé  
L'USMA décroche le titre honorifique

L'USM Alger s'est imposée devant le CS Constantine sur le score de (2-1), mi-temps (0-1), en match avancé de la 15<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue I Mobilis de football, disputé jeudi au stade Omar-Hamadi (Bologhine). Menés à la

mi-temps (0-1) par un but de Belkacemi (39'), les Usmistes ont réussi à renverser la vapeur en 2<sup>e</sup> mi-temps grâce à Benyahia (69') et Hamia (83'). Cette victoire permet à l'USM Alger (33 pts) de s'adjuger officiellement le titre honorifique de champion d'au-

tomne. Quand au champion en titre, le CSC (16 pts), il reste à la 9<sup>e</sup> place en compagnie de l'IO. Médéa. La suite de cette 15<sup>e</sup> journée se déroulera mercredi 21, jeudi 22 et vendredi 23 novembre.

Ligue II Mobilis (14<sup>e</sup> journée)

Le leader en péril, l'ASO à l'affût

Le leader, le WA Tlemcen, sera en danger au cours de cette 14<sup>e</sup> journée de la Ligue II Mobilis, en se rendant à Biskra pour croiser le fer avec l'Union locale qui l'attendra certainement de pied ferme. Les gars des Zianides risquent de laisser des plumes au cours de ce déplacement même si en football tout reste possible, sachant que le WAT est déjà revenu avec des résultats probants de l'extérieur de ses bases. De son côté, le dauphin, l'ASO Chlef, sera à l'affût au cours de cette journée, évoluant à domicile même s'il dispute un derby difficile face au RC Rélizane. Les poulains de Samir Zaoui sont, en tout cas, décidés à prendre les trois

points du succès pour reprendre le fauteuil de leader, surtout que c'est là une belle opportunité qui s'offre à eux. Le MCE El Eulma aura un déplacement périlleux à effectuer en rendant visite à l'USM Blida qui lutte pour son maintien en Ligue II. Malgré cela, les gars de Babya restent décidés à se donner à fond pour prendre les trois points de la victoire. La JSM Skikda se donnera à fond pour l'emporter at home face au NC Magra, la surprise de la LII qui enregistre de résultats surprenants malgré le manque d'expérience dans cette division. Le RC Kouba qui trouve d'énormes difficultés dans ce championnat, reçoit l'USM Annaba et n'aura pas la partie

facile, même si les poulains de Slimani savent ce qui les attend et sont conscients du fait qu'ils se doivent de se donner à fond pour s'extirper de la zone rouge. Enfin, l'A Boussaâda se mesurera à l'ASM Oran et aura comme mot d'ordre la victoire pour améliorer son classement en Ligue II.

M.M.

**Le programme :**  
**Samedi 7 novembre 2019 à 15h :**  
JSMS-NCM  
USMB-MCEE  
ABS-ASMO  
RCK-USMAN  
ASO-RCR (17h)  
USB-WAT (17h)

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Mawlid Ennaboui

## Eviter les feux d'artifice dans les immeubles ou devant les stations-service

LA DIRECTION de la Protection civile de la wilaya d'Alger a appelé les citoyens, notamment les jeunes adolescents, à la nécessité d'éviter l'usage des produits pyrotechniques, à l'instar des feux d'artifice, à l'intérieur des immeubles d'habitation, devant les stations de service, dans les parkings ou à côté des établissements hospitaliers durant la célébration de la fête du Mawlid, a indiqué, hier, un communiqué de la même direction. L'usage anarchique de différents feux d'artifice cause souvent des dégâts matériels et humains, et porte atteinte aux règles du bon voisinage, ce qui requiert de faire preuve de prudence en respectant toutes les normes de sécurité et de prévention permettant d'éliminer ou de réduire les risques de l'usage négatif de ces feux, a précisé le communiqué. En ce qui concerne l'usage de différents types de bougie, la source a souligné qu'il est nécessaire qu'ils «soient loin des produits inflammables tels que les meubles...». Pour tout signalement d'accident ou d'incendie, la Protection civile met à la disposition des citoyens les numéros suivants : 023909014 ou 021711414.

## Quelque 500 sapeurs-pompiers mobilisés à Alger

La Protection civile de la wilaya d'Alger a mobilisé, à l'occasion du Mawlid Ennaboui qui sera célébré mardi prochain, 47 unités «mobiles» composées de plus de 500 éléments de la Protection civile pour intervenir rapidement en cas d'incendies ou d'incident causé par l'utilisation anarchique des pétards et des jeux pyrotechniques, a indiqué hier le chargé de l'information auprès de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhalfallah. Dans une déclaration à l'APS, le lieutenant Benkhalfallah a précisé que ces unités mobiles se déplaceront dans les différents quartiers, notamment les quartiers populaires d'Alger et dans les places publiques des différentes communes, à l'instar de Bab El Oued, Bach Djerrah, Alger-Centre et Rouiba, pour intervenir rapidement en cas d'incendie ou d'incident. Rappelant que plus de 13 interventions avaient été effectuées l'année dernière par les services de la Protection civile à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennaboui, le responsable a fait savoir que chacune des 47 équipes mobiles qui silloneront les rues de la capitale sera dotée d'un camion anti-incendie et d'une ambulance.

Safy T.

## Lutte contre la contrebande dans le sud du pays

### 46 personnes de différentes nationalités arrêtées



QUARANTE-SIX contrebandiers de différentes nationalités ont été arrêtés et deux véhicules tout-terrain ainsi qu'un camion ont été saisis par des détachements de l'Armée nationale populaire en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale et les Douanes dans le sud du pays, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale et les Douanes ont arrêté le 15 novembre 2018 sur le territoire de la 6<sup>e</sup> Région militaire, quaran-

te-six contrebandiers de différentes nationalités, et ont saisi deux véhicules tout-terrain, un camion, huit détecteurs de métaux, cinq groupes électrogènes, cinq marteaux piqueurs, cinq motos et 1 375 tonnes de denrées alimentaires», précise le communiqué. Par ailleurs, les éléments de l'ANP et de la Gendarmerie nationale «ont récupéré, dans des opérations distinctes, un fusil, un pistolet et une paire de jumelles à M'sila (1<sup>er</sup> RM), et saisi 126 kg de kif traité à Tlemcen (2<sup>e</sup> RM) et Souk-Ahras», tandis que «cinq narcotrafiquants ont été arrêtés et 4 482 comprimés psychotropes saisis à Alger et Chlef». K. L.

## Le projet de loi de Finances 2019 adopté par l'APN



Djalou@hotmail.com

Seddouk/ Béjaïa

## Le wali ordonne la réhabilitation du mausolée de Cheikh Belhaddad

■ L'état du mausolée du leader de l'insurrection de 1871, Cheikh Belhaddad dit Aheddad, s'est dégradé faute d'entretien.

Par Hocine Cherfa

C'est le constat dressé par le wali, lors de sa visite de travail qui l'a conduit dans la daïra de Seddouk et ses quatre communes. Le maire de Seddouk, Djamel Tigrine, a profité de l'occasion pour revendiquer des travaux de restauration, un statut au mausolée, l'affectation d'un directeur et personnel pour mieux entretenir ce site historique qui fut un lieu de culte, un site symbolisant la résistance contre l'occupant. Il est également considéré comme l'une des plus importantes pages de l'histoire contemporaine du pays. Le chef de l'exécutif a bien accueilli cette idée et «ordonné au directeur de la culture de procéder à sa réhabilitation, son équipement, la désignation d'un gestionnaire et d'un personnel pour sa protection», a-t-on appris. «Avant d'entamer sa visite d'inspection des projets en cours de réalisation dans la daïra de Seddouk, le wali s'est rendu au niveau du mausolée pour rendre hommage au leader de l'insurrection de 1871 contre le colonialisme», indique la cellule de communication de la wilaya. Le premier responsable de la

wilaya était accompagné du président de l'APW et des directeurs de l'exécutif. Il a déposé une gerbe de fleurs sur la tombe de Cheikh Aheddad et celles de ses enfants El Aziz et M'hand, acteurs prépondérants de cette révolte, avec Cheikh El-Mokrani et Cheikh Boumezrag. Dans la matinée du samedi 8 avril 1871, cheikh Aheddad proclama sur la place du marché «Amdoun N Seddouk» la guerre contre l'occupant français. Jetant sa canne dans la foule, l'octogénaire, déclara : «Avec l'aide de Dieu, il nous sera aussi facile de jeter le Français hors de chez nous». Ce grand soulèvement armé durera plus de huit mois, soit d'avril 1871 à janvier 1872. Une série de révoltes sporadiques émaillèrent l'année 1870 et relançaient une guerre proclamée le 14 mars par le Bachagha Mokrani, le maître de la Medjana, avec sa trentaine de tribus fidèles. La délégation de wilaya a ensuite visité le projet de construction de 150 logements LPL dont les travaux, lancés en 2013, accusent un grand retard. Sur les lieux, il n'a pas manqué d'exprimer son insatisfaction et sa colère contre le bureau d'études et l'entreprise réalisatrice pour certaines ano-

mies, notamment les travaux d'électricité bâclés et mal finis. Au sujet de la régularisation juridique du terrain sur lequel est implanté le projet le wali a instamment demandé aux directeurs des domaines et du cadastre de régulariser rapidement cette situation, invitant les maires à anticiper dans la désignation des terrains pouvant accueillir des projets de développement. «Les responsables de la SDE et la Protection civile étaient invités aussi à donner leur avis sur la conformité des travaux d'électricité afin de garantir la sécurité des travailleurs». Au niveau de la zone d'activité M'lakou, un entrepreneur en travaux publics employant plus de 200 travailleurs a demandé au chef de l'exécutif d'être intégré dans le dispositif du Calpif. Une zone qui devait être classée soit en zone industrielle ou d'activité et commerciale. A Amalou, le premier responsable de la wilaya a ordonné le choix d'un terrain et la réalisation d'une étude pour la construction d'une nouvelle polyclinique afin de remplacer l'ancienne salle qui se trouve dans un état déplorable.

H. C.